



**TROISIÈME RÉUNION ANNUELLE DES CHEFS DES INSTITUTIONS DU CENTRE
INTERRÉGIONAL DE COORDINATION (CIC)**

COMMISSION DE LA CEDEAO, ABUJA
REPUBLIC FEDERAL DU NIGERIA

20-21 MAI 2019

COMMUNIQUE FINAL

Abuja, Mai 2019

1. Le 21 mai 2019 s'est tenue au siège de la Commission de la CEDEAO, à Abuja, République Fédérale du Nigéria, la 3^{ème} Réunion Annuelle des Hauts Responsables du Centre Interrégional de Coordination (CIC) avec pour objectif de faire le point des activités du CIC et de discuter des perspectives de sa dynamisation. Cette réunion a été précédée de celle des experts des Institutions du CIC tenue le 20 mai 2019

2. Ont participé à la réunion les chefs des institutions ci-après ou leurs représentants dûment mandatés:

- a) S.E. Madame l'Ambassadeur Florentina Adenike UKONGA, Secrétaire Exécutive de la Commission du Golfe de Guinée (CGG);
- b) Général Guy-Pierre GARCIA, Secrétaire Général Adjoint de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC);
- c) Général Francis A. BEHANZIN, Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

3. Etaient présents:

- a) Dr. Christian TRIMUA, Directeur Exécutif du Centre Interrégional de Coordination (CIC);
- b) les représentants de la Délégation de l'Union Européenne à Abuja;
- c) les représentants des ambassades de France, d'Allemagne et du Danemark près de la République Fédérale du Nigeria;
- d) le directeur du CRESMAO;
- e) ONUDC et les chefs de projets SWAIMS et PESCAO.

4. Les Hauts Responsables ont pris acte du rapport de la réunion des experts et des recommandations qui y sont faites relatives notamment :

- a) aux activités du CIC;
- b) à la situation financière du CIC;
- c) à la mobilisation des ressources y compris les préparatifs de la conférence des bailleurs du CIC et ;
- d) à la situation du personnel du CIC.

5. Les Hauts Responsables ont réaffirmé leur attachement au Processus de Yaoundé et leurs engagements tels que contenus dans les documents de base relatifs à la création et au fonctionnement du CIC.

6. S'agissant des activités du CIC, les Hauts Responsables ont fait le constat que l'irrégularité des contributions financières des Etats membres au CIC a eu un impact sur son fonctionnement et ses activités. Toutefois, les Hauts Responsables ont fortement exhorté le personnel du CIC à plus de courage et une meilleure productivité et les a encouragé à saisir les opportunités de partenariat et de synergie avec les projets financés par les partenaires au développement notamment les projets GoGIN, SWAIMS, PESCAO et PASSMAR. A cet effet, ils ont appelé les responsables des projets concernés à arrimer leurs interventions à l'architecture de sécurité maritime du Golfe de Guinée notamment en veillant à l'interaction nécessaire avec le CIC dans la mise en œuvre de ces projets.

7. Concernant la situation financière du CIC, les Hauts Responsables ont pris note du rapport financier 2018 et des difficultés qu'il soulève. Ils ont affirmé leur détermination à engager des discussions avec les Etats membres afin de mobiliser à temps leurs contributions au CIC. Face au défi financier du CIC, les Hauts Responsables ont renouvelé leur engagement à faire jouer pleinement à leurs institutions le rôle qui est le leur, dans le processus de dynamisation actuel du CIC.

8. Au titre de la mobilisation des ressources, les Hauts Responsables ont exhorté le CIC à étudier la possibilité de mobiliser l'appui des parties prenantes intéressées par la sécurité et la sûreté dans le Golfe de Guinée notamment, les armateurs, toute la chaîne des transports maritimes, le secteur privé, etc. Ils ont instruit le CIC à accélérer l'organisation de la conférence des bailleurs au cours de l'année 2019 afin de respecter les délais fixés par le Sommet conjoint CEEAC-CEDEAO du 30 juillet 2018.

9. S'agissant de la situation du personnel du CIC, les Hauts Responsables ont réitéré la nécessité de maintenir un processus de recrutement compétitif pour l'ensemble du personnel du CIC. Ils se sont engagés à maintenir le personnel actuel jusqu'au terme de son mandat en février 2020 en lui garantissant les meilleures conditions possibles de travail. Ils ont réitéré les engagements pris, le 12 février 2016, à Yaoundé, au Cameroun, en ce qui concerne le statut du personnel du CIC et instruit le Directeur Exécutif du CIC à veiller à la mise en œuvre diligente de ce statut.

10. Les Hauts Responsables ont exprimé leur gratitude aux partenaires techniques et financiers du CIC, notamment l'Union européenne, le G7++ et les Amis du Golfe de Guinée pour leur accompagnement soutenu dans la mise en œuvre du Processus de Yaoundé.

11. Ils ont entériné le départ du Directeur Exécutif du CIC, Monsieur Christian TRIMUA, nommé à des fonctions ministérielles dans son pays d'origine, et se sont engagés à pourvoir à son remplacement dans les plus brefs délais. Les Hauts Responsables lui ont exprimé leur remerciement pour son professionnalisme, son dévouement et son engagement personnel à la réalisation des objectifs du CIC et lui ont souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions.

12. Ils ont décidé de confier, pour une année supplémentaire, la présidence en exercice tournante des Hauts Responsables du CIC au Président de la Commission de la CEDEAO, S.E.M. Jean-Claude Kassi BROU.

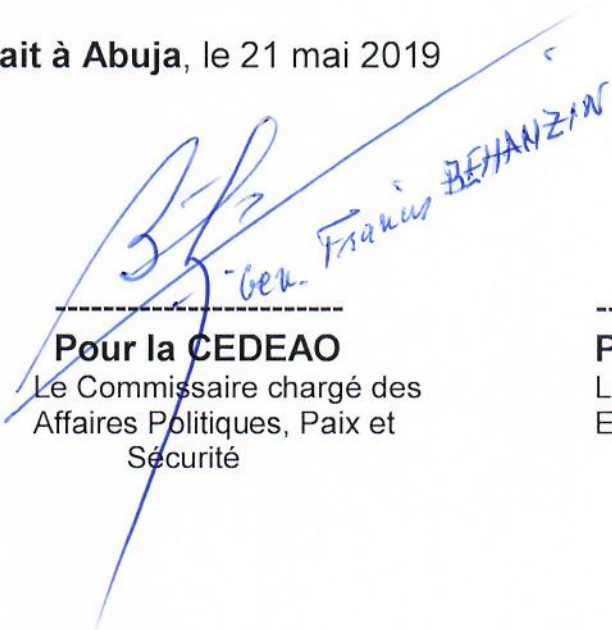
13. Les Hauts Responsables du CIC ont également exprimé leur sincère reconnaissance à la Commission de la CEDEAO pour avoir abrité cette 3^{ème} Réunion des Hauts Responsables du CIC et pour toutes les facilités mises à disposition pour la réussite de la réunion.

Fait à Abuja, le 21 mai 2019



Pour la CEEAC

Le Secrétaire Général
Adjoint- Intégration
Humaine, Paix, Sécurité
et Stabilité



Pour la CEDEAO

Le Commissaire chargé des
Affaires Politiques, Paix et
Sécurité



Pour la CGG

La Secrétaire
Exécutive